

12 octobre 2026

Baromètre Bruit et Santé auditive au Travail 2026
10^e édition

Bruit au travail : un enjeu majeur de santé auditive et de santé publique

74 % des actifs déclarent des répercussions sur leur santé. Les salariés en open space, en flex office et les jeunes actifs figurent parmi les plus exposés.

Dix éditions du Baromètre des nuisances sonores au travail et un constat inchangé : le bruit continue d'altérer la santé auditive et le bien-être des actifs. La stabilité des résultats observée au fil des années atteste de la réalité et de la persistance de ces effets. À l'occasion de la publication de cette 10^e édition, l'Association Nationale de l'Audition appelle les pouvoirs publics à engager une étude scientifique de référence pour faire évoluer la législation et mieux protéger les travailleurs face aux enjeux sonores du XXI^e siècle.

Aujourd'hui, **près de six actifs sur dix (59 %)** se déclarent gênés par le bruit sur leur lieu de travail. Derrière cette réalité se cachent des conséquences bien plus profondes que la simple gêne quotidienne : près des trois quarts des actifs (74 %) déclarent que le bruit a des répercussions sur leur santé.

Fatigue, irritabilité, difficultés de concentration, stress ou gêne auditive figurent parmi les principales conséquences citées par les salariés interrogés.

Plus préoccupant encore, 52 % des actifs rapportent au moins une conséquence auditive, qu'il s'agisse d'une gêne auditive, d'acouphènes ou d'une baisse de l'audition.

« Les résultats de cette étude confirment que le bruit au travail ne constitue plus seulement un enjeu de confort ou de qualité de vie. Il s'agit désormais d'une question de santé auditive et de santé publique qui concerne une part croissante de la population active. »

Open spaces et flex office : les nouvelles organisations du travail sous surveillance

L'étude met en lumière une exposition particulièrement forte dans certains environnements de travail. Ainsi, 64 % des salariés travaillant en open space et 65 % de ceux travaillant en flex office déclarent être gênés par le bruit au travail. En open space, près d'un salarié sur quatre (24 %) affirme même être fréquemment confronté à cette nuisance.

Les impacts sur l'audition apparaissent également plus marqués dans ces environnements. Les salariés en flex office sont ainsi 71 % à déclarer au moins une répercussion auditive, soit un niveau particulièrement élevé.

Pour l'Association Nationale de l'Audition, ces résultats soulignent la nécessité de mieux intégrer la problématique des incidences des expositions sonores dans l'analyse des facteurs de risques psychosociaux.

Certains métiers et certaines populations plus exposés

Si le phénomène touche l'ensemble des actifs, certaines catégories apparaissent particulièrement vulnérables.

Les salariés travaillant en atelier, sur chantier ou sur une chaîne de production sont 68 % à se déclarer gênés par le bruit, confirmant la persistance d'une forte exposition dans les environnements professionnels traditionnellement bruyants.

L'étude met également en évidence une situation particulièrement préoccupante chez les jeunes générations : 81 % des moins de 35 ans déclarent subir au moins une répercussion du bruit sur leur santé.

Cette réalité rappelle que les nuisances sonores ne concernent plus uniquement les secteurs industriels mais touchent aujourd'hui tous les univers professionnels, y compris les espaces tertiaires et collaboratifs.

« Le bruit est souvent associé aux activités industrielles ou aux chantiers. Cette étude montre qu'il constitue désormais un risque transversal qui accompagne les nouvelles organisations du travail et impacte fortement les jeunes actifs. »

Les salariés demandent avant tout à être entendus

Interrogés sur les solutions les plus efficaces pour réduire leur exposition au bruit, les salariés expriment une attente claire.

La mesure jugée la plus pertinente consiste à mieux prendre en compte les remarques et les idées des salariés pour réduire le bruit (49 %).

Viennent ensuite :

- l'information sur les risques auditifs et les moyens de protection (35 %) ;
- l'investissement dans des équipements moins bruyants (32 %) ;

Ces résultats montrent que la prévention du bruit passe autant par le dialogue et l'organisation du travail que par les solutions techniques.

La santé auditive reste insuffisamment prise en compte

Malgré l'ampleur des impacts observés, seuls 54 % des actifs déclarent que leur employeur a mis en place au moins une mesure visant à limiter les nuisances sonores.

Pour l'Association Nationale de l'Audition, ces résultats soulignent l'urgence d'intégrer pleinement la santé auditive dans les démarches de prévention des risques professionnels, de qualité de vie et de conditions de travail.

« Préserver l'audition des salariés, c'est aussi agir sur la concentration, la fatigue, le stress, le sommeil et la performance collective. À l'heure où les open spaces et les espaces de travail partagés se généralisent, la maîtrise de l'environnement sonore devient un enjeu stratégique pour les entreprises. »

Chiffres clés

- 59 % des actifs sont gênés par le bruit au travail.
- 74 % déclarent au moins une répercussion du bruit sur leur santé.
- 52 % rapportent au moins une conséquence auditive.
- 64 % des salariés en open space sont gênés par le bruit.
- 65 % des salariés en flex office sont gênés par le bruit.
- 71 % des salariés en flex office déclarent au moins une répercussion auditive.
- 68 % des salariés travaillant en atelier, sur chantier ou sur une chaîne de production sont gênés par le bruit.
- 81 % des moins de 35 ans déclarent subir des conséquences du bruit sur leur santé.
- 49 % considèrent que la prise en compte de la parole des salariés est la solution la plus efficace pour réduire les nuisances sonores.
- 54 % seulement déclarent que leur employeur a mis en place une action de prévention.

Le bruit au travail n'est plus une simple nuisance psycho-émotionnelle. Qu'il soit subi dans les ateliers, les chantiers, les open spaces ou les espaces flexibles, il constitue désormais un enjeu majeur de santé auditive et de santé publique. Face à des impacts qui touchent déjà trois actifs sur quatre, la prévention doit devenir une priorité des politiques de santé au travail.

Contact presse :

Sébastien Leroy

0633626818

À propos : L'Association Nationale de l'Audition (ANA), anciennement Association JNA – Journée Nationale de l'Audition, est une association loi 1901 reconnue d'intérêt général, engagée depuis 28 ans pour promouvoir l'audition comme un pilier essentiel de la santé publique. L'Association organise chaque année des campagnes nationales majeures telles que la Journée Nationale de l'Audition, la Semaine de la Santé Auditive au Travail et les Préventions Festivités de l'Été et des actions de préventions toute l'année afin de sensibiliser tous les publics aux enjeux de l'audition. Avec près de trois décennies d'expérience en prévention, l'Association agit pour : Prévenir les troubles auditifs et limiter leurs impacts sanitaires, sociaux et économiques ; Garantir un accès équitable à des soins de qualité dans le parcours de santé auditive ; Mobiliser les citoyens et les pouvoirs publics pour un changement durable en faveur de la santé auditive. Grâce à son ancrage citoyen et son expertise, l'Association constitue un acteur clé pour faire progresser la prévention et améliorer la santé auditive en France.